

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges publics et privés sous contrat, Diplôme national du brevet 2022

A l'image des indicateurs de valeurs ajoutées des lycées (Ival), la Direction des évaluations, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Education nationale met à disposition une batterie d'indicateurs pour les collèges.

Calculés selon la même méthodologie statistique que les Ival, ces indicateurs bénéficient désormais d'une mesure précise du niveau scolaire des élèves à l'entrée au collège grâce aux évaluations exhaustives de 6°.

Voici un bref regard statistique sur les résultats des collèges publics et privés sous contrat de l'académie de Clermont-Ferrand.

Les indicateurs de résultats des collèges permettent d'évaluer les résultats d'un collège par rapport à ceux des établissements comparables au plan national (cf. <u>Guide méthodologique des lvac</u>, *Pourquoi publier des indicateurs de résultats des collèges*?, Depp). Etablis à partir des résultats des élèves au diplôme national du brevet (DNB) et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une

appréciation relative de la valeur ajoutée du collège en tenant compte des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au collège. Ces indicateurs de valeur ajoutée des collèges (Ivac) tendent donc à évaluer l'action propre de chaque établissement, en éliminant les facteurs de réussite extérieurs au collège (cf. encadré « Méthodologie » en fin de document).

Le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles

Une valeur ajoutée (VA) positive ou nulle, signifie que le collège a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen.

En dénombrant les VA positives ou nulles parmi les 2 indicateurs de valeur ajoutée (taux de réussite et note moyenne aux épreuves écrites), se constituent 3 groupes d'établissements – les collèges avec 0, 1 ou 2 VA positive(s) ou nulle(s). Cette répartition permet de mesurer la dispersion des collèges selon leur performance globale.

Pour la session 2022, parmi les 138¹ collèges (cf. figure 1, graphique de gauche) :

- 47 (34,1 %) ont 2 VA positives ou nulles
- 54 (39,1 %) ont 2 VA négatives
- 37 (26,8 %) ont 1 VA positive ou nulle.

Parmi les 109 collèges publics (figure 1, milieu) :

- 28 (25,7 %) ont 2 VA positives ou nulles
- 52 (47,7 %) ont 2 VA négatives
- 29 (26,6 %) ont 1 VA positive ou nulle.

Parmi les 29 collèges privés (figure 1, droite) :

- 19 (65,5 %) ont 2 VA positives ou nulles
- 2 (6,9 %) ont 2 VA négatives
- 8 (27,6 %) ont 1 VA positive ou nulle.

La part des collèges avec 2 VA négatives est plus forte dans l'académie de Clermont-Ferrand (39,1 %) qu'en France métropolitaine (31,6 %) et moins forte qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes (42,0 %). Parallèlement, la part des collèges avec 2 VA positives ou nulles est un peu plus forte dans l'académie de Clermont-Ferrand (34,1 %) qu'en France métropolitaine (33,1 %) et plus forte qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes (28,2 %).

¹ 138 collèges de l'académie, tous secteurs confondus. Les Ivac sont calculés dès lors que le nombre de candidats présents en série générale est supérieur ou égal à 30 élèves et que sont retrouvés les scores aux évaluations de 6° de 75 % des candidats (cf. encadré « Méthodologie »).

La répartition des collèges de l'académie selon le nombre de VA positives ou nulles est nettement différenciée entre les secteurs public et privé : 25,7 % des collèges publics ont 2 VA positives ou nulles contre 65,5 % des collèges privés (cf. figure 1, centre et droite).

Cette différenciation est similaire dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) ainsi qu'en France métropolitaine. Par rapport à l'académie, la répartition des collèges publics est un peu plus homogène en France métropolitaine et un peu moins dans la région Aura. La situation est inverse parmi les collèges privés mais de façon bien moins prononcée, la répartition est un peu plus homogène dans la région Aura et un peu moins en France métropolitaine.

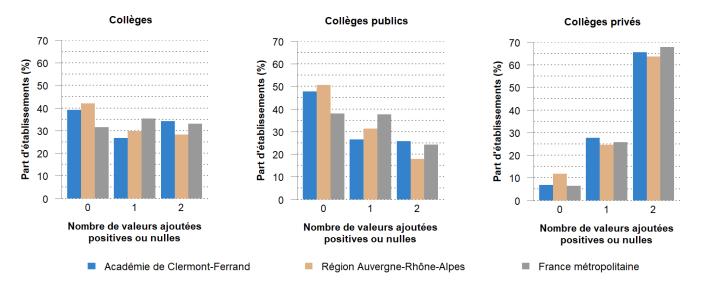


Figure 1 : Répartition des collèges selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 2 indicateurs (taux de réussite et note moyenne à l'écrit du DNB) en 2022

Lecture: Parmi les collèges de l'académie de Clermont-Ferrand, 39,1 % ont aucune (0) valeur ajoutée positive ou nulle parmi les 2 indicateurs, ils sont 42,0 % au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 31,6 % en France métropolitaine.

La dispersion des collèges pour chacun des 4 indicateurs

Les VA comprises entre -3 et +3 pour le taux de réussite au DNB et entre -0,3 et +0,3 pour la note moyenne aux épreuves écrites sont faibles voire nulles, considérées « neutres ».

A la session 2022, moins de la moitié des 138 collèges de l'académie de Clermont-Ferrand ont une VA comprise entre ces intervalles :

- Taux de réussite au DNB :67 collèges (soit 49 %) entre -3 et +3
- Note moyenne aux épreuves écrites :
 51 collèges (soit 37 %) entre -0,3 et +0,3.

Précisons que l'effectif de candidats présents des collèges contribue fortement aux variations des niveaux de VA. Les collèges aux faibles effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

Quelques collèges ont des VA extrêmes :

- Taux de réussite au DNB :
 - 9 collèges ont une VA inférieure à -10
 - 2 collèges ont une VA supérieure à +10
- Note moyenne aux épreuves écrites :
 - 7 collèges ont une VA inférieure à -1,0
 - 12 collèges ont une VA supérieure à +1,0.

En ce qui concerne le taux d'accès de la 6e à la 3e et la part d'élèves présents au DNB, environ 2/3 des collèges de l'académie de Clermont-Ferrand se situent entre :

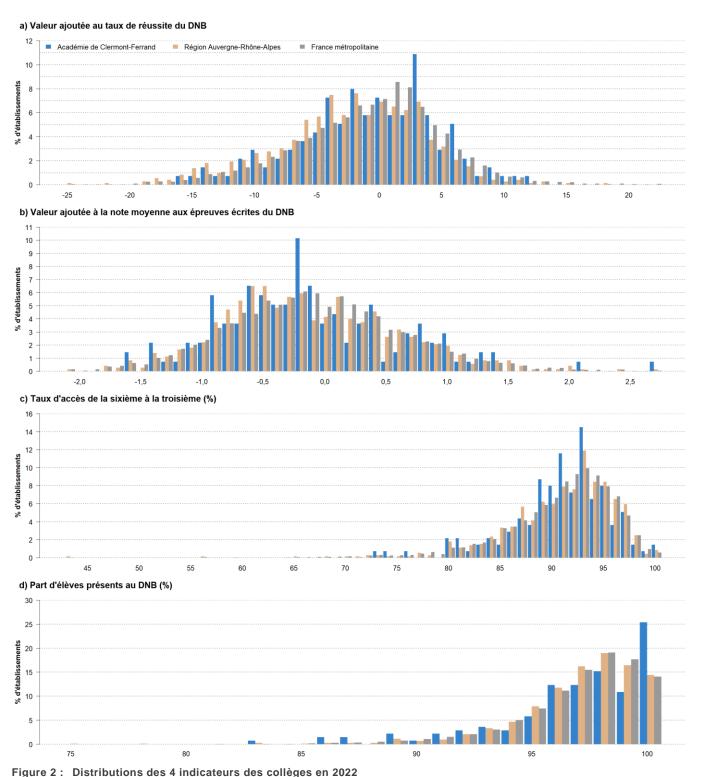
- Taux d'accès 6e-3e: 88 et 94 %
- Part de présents au DNB : 96 et 100 %.

La dispersion du taux d'accès 6°-3° et de la part de présents au DNB est assez faible (cf. figure 2 page suivante) même si quelques collèges ont un taux d'accès 6°-3° relativement « extrême » :

- 15 collèges sont en-dessous de 85 %
- 5 collèges sont au-dessus de 97 %.

Quelques collèges également ont une part d'élèves présents au DNB relativement faible : 12 sont en-dessous de 92 %. Enfin, 35 collèges ont 100 % d'élèves présents au DNB.

La dispersion des VA du taux de réussite au DNB et de la note moyenne aux épreuves écrites est relativement importante, notamment pour cette dernière. Toutefois, la distribution des 2 lvac est très similaire aux échelles de la région Aura et de la France métropolitaine (cf. figure 2).



Lecture: 0,7 % des collèges de l'académie de Clermont-Ferrand (soit 1 collège) a une valeur ajoutée du taux de réussite de -16 : son taux de réussite est inférieur de 16 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; à l'opposé, 0,7 % des collèges

Les résultats des collèges par établissement

de l'académie a une valeur ajoutée du taux de réussite égale à +12.

La Depp fournit les résultats de chaque collège (France entière) sous forme de fichier à télécharger sur le site dédié aux Ivac : https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges

Les résultats des collèges de l'académie de Clermont-Ferrand sont disponibles pour une recherche multicritère : https://stat.ac-clermont.fr/etudes-stats/SSAPublicationsDistributeur.php?

Méthodologie

Source et champ des indicateurs de valeur ajoutée des collèges (Ivac)

Les Ivac couvrent l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat, dès lors que d'une part le nombre de candidats présents à l'examen dans la série générale, est supérieur ou égal à 30 élèves dans un collège (un élève est comptabilisé comme présent s'il a obtenu une note à au moins l'une des quatre épreuves terminales écrites : français, mathématiques, sciences et histoire-géographie), d'autre part que les scores aux évaluations de 6° ont été retrouvés pour au moins 75 % des candidats.

Les élèves scolarisés dans des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) sont hors champ (le plus souvent, ces élèves n'ayant pas passé d'évaluation en 6e, il est difficile d'estimer leur niveau scolaire à l'entrée au collège et de calculer des résultats attendus).

Pour la session 2022, les IVAC ont été calculés pour 138 des 187 collèges de l'académie de Clermont-Ferrand : 41 collèges ont eu moins de 30 candidats présents à l'examen et 8 collèges ont eu moins de 75 % de candidats à l'examen pour lesquels ont été retrouvé les scores aux évaluations de 6^e.

Quelques définitions

Les indicateurs de résultats des collèges comprennent deux indicateurs de valeur ajoutée que sont le taux de réussite au DNB et la note moyenne aux épreuves écrites du DNB. Les deux autres indicateurs de résultats sont le taux d'accès de la 6° à la 3° et la part d'élèves présents au DNB.

Le **taux de réussite au DNB** est l'indicateur traditionnel. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au DNB au nombre d'élèves du collège qui se sont présentés à l'examen.

La **note moyenne aux épreuves écrites du DNB** est la moyenne des notes obtenues aux quatre épreuves écrites. Elle enrichit l'analyse en appréhendant dans quelle mesure les collèges tirent le meilleur de leurs élèves, notamment pour ceux ayant des taux de réussite attendus au DNB élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Pour ces deux précédents indicateurs, les séries générale et professionnelle du DNB sont distinguées, et la valeur ajoutée est calculée uniquement pour la série générale.

Le **taux d'accès de la 6**° à **la 3**° évalue, pour un élève de 6°, la probabilité qu'il accède en classe de 3° en restant dans le collège, quel que soit le nombre d'années nécessaire. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le collège et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont dû quitter le collège – à l'exception des déménagements – sont considérés comme des élèves que le collège n'a pas pu conduire jusqu'en classe de 3°.

La **part d'élèves présents au DNB** mesure la proportion des élèves de 3^e présents aux épreuves écrites dans chaque collège. Cet indicateur permet d'apprécier la capacité d'un établissement à présenter l'ensemble de ses élèves au brevet.

Les **valeurs ajoutées** (VA) permettent d'évaluer ce qu'un collège a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. Pour chaque indicateur, la VA est la différence entre les résultats observés (taux ou note bruts) et les résultats qui étaient « attendus », compte tenu des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves (âge, sexe, origine sociale, et niveau scolaire à l'entrée en 6°) et de la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie (pourcentage d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en 6°, pourcentage de filles).

Le **taux attendu** se définit donc comme le taux moyen d'un établissement, à caractéristiques individuelles des élèves identiques et à structure d'établissement identique. Ainsi, si la VA est positive, le collège a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Pour en savoir plus : Guide méthodologique des Ivac, Depp

Sources: Ivac 2022, Depp, MENJS



Auteur

Stéphane Frugier

Service Prospective et Statistique : siasepp-sps@ac-clermont.fr

Service Interacadémique de la Statistique de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (SIASEPP)

Service Prospective et Statistique du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

2 04 73 99 32 71

www.ac-clermont.fr/etudes-stats/ (grand public) statpro.ac-clermont.fr (depuis un site académique)